



MODALITÉS

Conditions générales Sky Park Airport Services B.V. (également connu comme MOBIAN)

Art. 1: Définitions

Dans ces modalités, les suivantes signifient :

- a. MOBIAN : la société Sky Park Airport Services B.V. (inscrit à la Chambre de Commerce sous le numéro 57475733, avec numéro de TVA NL852596935B01, situé à Heemstede, Leidsevaartweg 99) ayant déclaré ces modalités applicables aux services offerts et à l'utilisation de la plateforme MOBIAN.
- b. La Plateforme MOBIAN : la technologie fournie par MOBIAN afin de connecter les fournisseurs de solutions de mobilité à ses clients, le support client concernant ces services et le traitement financier de ces services.
- c. Revendeur : La Partie qui offre les services des fournisseurs aux Clients à travers MOBIAN.
- d. Client : Toute personne physique ou entité juridique utilisant la plateforme MOBIAN (directement ou à travers et/ou avec l'assistance d'un revendeur) ou les services offerts par la plateforme MOBIAN (par exemple, parking, hébergements, transport).
- e. Fournisseur : Sociétés fournissant des solutions de mobilité, telle que : fournisseurs de parking, compagnies de taxi, fournisseurs de billets de train, location de vélo, location de voiture, compagnie de transfert et transport publique.
- f. Installations : Les solutions fournies par MOBIAN, telles que Service Client, Technologie et Administration.
- g. Frais : Le montant en euros (€) à payer par le client.
- h. Réservation : Une réservation complétée.
- i. Bon de réservation : La notification par courrier électronique envoyé par MOBIAN et/ou le Client/Revendeur contenant les détails relatifs aux réservations du client et autres informations pertinentes.
- j. Jours ouvrables : Les « jours ouvrables » mentionnés dans ces modalités comptent tous les jours de lundi à vendredi, hormis les jours fériés et les périodes de fête.

Art. 2: L'Applicabilité des Modalités

1. Ces conditions générales seront appliquées à la réalisation, le contenu et l'exécution des accord(s) – Réservation(s) – entre le Client et MOBIAN, à moins que les parties ne conviennent expressément par écrit de mettre de côté entièrement ou en partie ces modalités.
2. Les conditions générales du Client sont uniquement applicables à l'accord lorsque les parties en conviennent expressément et par écrit, potentiellement annulant les conditions présentes.
3. En plus des modalités, sont aussi applicables l'Avis de non-responsabilité et la Déclaration de confidentialité (sur le site).
4. Le client reconnaît que MOBIAN dépend des Fournisseurs pour satisfaire le présent accord. Il est ainsi possible que, outre les modalités de MOBIAN, les modalités du Fournisseur soient aussi applicables. Le Client peut demander le Fournisseur (les coordonnées seront fournies par MOBIAN) une copie de ces modalités. MOBIAN n'est donc pas responsable du contenu de ces modalités ou son exécution. Lorsque les modalités de MOBIAN et celles du Fournisseur sont en conflit, les modalités de MOBIAN prévalent.
5. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas à cet accord.



Art. 3: L'exécution de l'Accord

1. L'accord (une Réservation) entre le Client et MOBIAN sera exécuté en acceptant l'offre de MOBIAN (directement ou à travers un Revendeur).
2. Aucune reconsidération statutaire sera applicable conformément à l'article 6 :2300 BW. Lorsque le Client accepte l'offre, la Réservation est définitive. Cependant, il sera possible d'annuler une Réservation. Les modalités d'annulation dépendent du niveau de service choisi.
3. Si le Client souhaite annuler une Réservation, cela peut être fait via MOBIAN jusqu'à la période d'annulation prédéterminée. Ceci est de 48 heures avant le début de la réservation, sauf indication contraire avec le produit que le client souhaite réserver. 15% de l'Allocation pour frais d'administration sera facturée. Cela ne peut pas être annulé dans les 48 heures avant l'heure de début réservée de la réservation. Lors de la réservation, le Client peut choisir de réserver un package de services pour 10% du Tarif. Dans ce cas, une Réservation peut être annulée par le Client jusqu'à l'heure de début réservée. Une fois l'heure de début écoulée, la réservation ne peut plus être annulée.
4. Toute demande d'annulation doit être faite par écrit à notre service à la clientèle pour être admissible à un remboursement.
Veillez noter que les demandes d'annulation ne peuvent être traitées que pendant les heures de bureau

Art. 4: Services de MOBIAN

1. MOBIAN fournit des solutions de mobilité sur la demande du Client. MOBIAN choisit le Fournisseur le mieux adapté au besoin du Client, offrant ainsi une solution de mobilité. MOBIAN ne garantit pas offrir le prix le plus bas possible, bien qu'il soit une des considérations de l'offre. Cependant, MOBIAN garantit avoir sélectionné une solution appropriée à la demande du Client.
2. Il est possible de faire plusieurs réservations à la fois via MOBIAN. MOBIAN souligne que, malgré la diversité et la quantité des réservations, chaque réservation constitue une réservation distincte et qu'elles ne donnent pas lieu à un accord global (de voyage).
3. Pour l'exécution de l'accord MOBIAN dépend des services fournis par les Fournisseurs. Le Client reconnaît et accepte que MOBIAN n'offre pas les solutions de mobilité par lui-même, mais qu'il dépend des Fournisseurs indépendants pour leurs exécutions. C'est pourquoi MOBIAN n'est pas responsable des services des Fournisseurs indépendants et MOBIAN ne peut pas garantir l'exécution correcte des services réservées. Il est clair que MOBIAN fera de son mieux pour fournir au Client la meilleure expérience attendue.
4. Les instructions d'utilisation sont déterminées par les Fournisseurs. MOBIAN n'a aucune influence sur cela / n'est pas responsable de cela.
 - a. La rétention de clé diffère selon le Fournisseur. Le Client peut voir cela tout en faisant une réservation. Chaque fournisseur se réserve le droit de prendre la clé de toute façon si nécessaire.
 - b. Les places de stationnement sont définies pour des voitures de tourisme, aux dimensions standard. Si un espace de stationnement plus important qu'une voiture de tourisme est nécessaire (Van, Camping Car, Mini bus...) le fournisseur peut demander un supplément.
 - c. Le Fournisseur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires si le Client voyage avec plus de 4 personnes.
 - d. Les vélos de location n'ont pas de vitesses, sont toujours des vélos matures, n'ont pas de lumière et seulement un frein coaster.
 - e. Lors de la réservation d'un taxi, MOBIAN prend en compte un nombre de personnes pouvant entrer au maximum dans le taxi choisi par le Client.

Art. 5: Obligations du Client/Utilisateur

1. Le Client doit être âgé d'au moins 18 ans et posséder la capacité juridique nécessaire pour faire une réservation. Si le Client est plus jeune ou n'a pas la capacité juridique nécessaires, MOBIAN a le droit de considérer la réservation comme pas établie.



2. Lorsque le Client effectue une réservation pour plusieurs personnes, le Client déclare être expressément autorisé à faire cette Réservation et accepter les Modalités à son nom et au nom des autres personnes pour lesquelles la réservation est effectuée.
3. Il appartient au Client, la responsabilité d'assurer que toute information fournie à MOBIAN soit correcte et complète et que toutes les informations nécessaires pour compléter la réservation et son exécution soit fournie à MOBIAN.
4. Lorsque le Client effectue une Réservation au nom d'autres personnes, c'est sa responsabilité de fournir les informations reçues par MOBIAN à toutes ces personnes. MOBIAN considère l'information envoyé au Client comme information envoyé à toutes les personnes concernées.
5. Lorsque les informations mentionnées dans l'article 5.3 changent, le Client doit informer MOBIAN au sujet. MOBIAN a le droit de charger des frais au Client pour ces modifications.
6. Le Client déclare être apte à pouvoir et à conduire le véhicule choisi par le Fournisseur.
7. Le Client déclare avoir pris connaissance des règles de circulation légales et les respecter. MOBIAN n'est pas responsable des dommages directs ou indirects résultant de la violation de ces règles de circulation.
8. MOBIAN n'est pas responsable des dommages aux vêtements ou des blessures résultant ou subis lors de l'utilisation du véhicule.
9. Pour l'utilisation de la mobilité du fournisseur, le Client est obligé de s'identifier si MOBIAN ou le Fournisseur le demande.

Art. 6: Obligations de MOBIAN

1. MOBIAN est tenu exécuter l'accord avec le Client dans la mesure du possible. MOBIAN choisira avec soin les tiers (Fournisseurs) nécessaires pour l'exécution de l'accord. Cependant, la réservation est une obligation de moyens pour MOBIAN, parce que MOBIAN – dépendant de tiers pour ses services – ne peut pas garantir un résultat sur.
2. Le processus de réservation est (partiellement) automatique. Par conséquent, MOBIAN ne peut pas garantir que le prix et la disponibilité offerts soient corrects. Donc, MOBIAN a le droit de demander au Client un frais supplémentaire (si le service résulte plus cher) ou d'annuler la réservation et restituer le paiement au Client. Le Client a le droit d'annuler la réservation dans les 24 heures après avoir été informé par MOBIAN des frais supplémentaires.

Art. 7: Paiements

1. Réservation directe ou indirecte via MOBIAN: Le Client doit payer directement à travers les moyens de paiements disponibles (par exemple, Creditcard, iDEAL, etc.).
2. Réservations effectuées via un Revendeur : Le Client doit payer le Revendeur sur ses conditions.
3. Lorsque le paiement n'est pas effectué directement ou 24 heures avant le début de la période de réservation au plus tard, MOBIAN a le droit d'annuler la Réservation. Le Client est – que la réservation soit annulée par MOBIAN ou non – toujours tenu payer le montant des services réservés ainsi que les intérêts légaux et les frais juridiques supplémentaires.
4. Tout acompte demandé par le Fournisseur choisi sera demandé par MOBIAN au plus tard 96 heures avant le début de la Réservation. Le dépôt doit être payé 24 heures avant le début de la réservation. Si le paiement n'est pas effectué en temps opportun et de manière démontrable, MOBIAN se réserve le droit d'annuler ou de ne pas livrer la réservation. Les dispositions d'annulation énoncées à l'article 3.3 s'appliquent à cela.



5. Si le véhicule loué est restitué sans dommage, l'acompte versé sera remboursé dans les 7 jours après la fin de la réservation.
6. En cas de dommage, la caution sera restituée dans la mesure où elle excède le montant dont le Client est redevable. Ce retour aura lieu dès qu'il apparaîtra clairement qu'un tel excès s'est produit. S'il n'y a que des dommages au vélo, le retour aura en tout cas lieu dans les 2 mois; s'il y a (également) des dommages à des tiers, dans les 6 mois.
7. Si les dommages sont causés par des tiers et que le fournisseur a entièrement récupéré les dommages de ces tiers, la caution sera restituée dans les 14 jours suivant la réparation des dommages. Le Fournisseur mettra tout en œuvre pour récupérer le plus rapidement possible les dommages causés par des tiers. Le Fournisseur tient le Client informé de l'évolution. Le Client reste responsable à tout moment.

Art. 8: Service Client et Réclamation

1. MOBIAN offre les solutions ingérées de soutien à la clientèle suivantes :
 - a. Le Client peut joindre MOBIAN par téléphone au +31 (0)88 57 00 141, par courrier électronique au contact@mobian.global, sur WhatsApp +31 (0)6 198 648 67 et par chat sur le site.
2. Si le client a une réclamation concernant MOBIAN ou les services des Fournisseurs, le client peut soumettre cette réclamation à MOBIAN par écrit dans les deux semaines suivant le retour. MOBIAN enverra un accusé de réception le plus tôt possible et répondra à votre plainte dans un délai raisonnable (mais pas supérieur à 5 jours ouvrables). Si la plainte est faite à propos des services du Fournisseur, MOBIAN fera parvenir la plainte au Fournisseur. MOBIAN a le pouvoir discrétionnaire d'agir comme médiateur entre le Client et le Fournisseur afin de trouver une solution, mais il n'a pas l'obligation d'intervenir.
3. Le client est obligé de mentionner toute réclamation concernant le service du Fournisseur, y compris un vol ou un dommage présumé, conjointement avec le Fournisseur au moment de la restitution (immédiate) du véhicule au contrat. En cas de dommage, le Client doit également prendre des photos sur les lieux.
4. En l'absence de 8.2 et 8.3, la plainte ne peut pas être traitée.

Art. 9: Responsabilité et Force majeure

1. MOBIAN fait appel à des tiers pour l'exécution de l'accord avec le Client. MOBIAN n'est pas responsable des dommages résultants (directement ou indirectement) de ces tiers.
2. Les tiers ne peuvent pas lier contractuellement MOBIAN à moins que MOBIAN ne le confirme par écrit.
3. La responsabilité de MOBIAN est expressément exclue en cas de dommages causé par des informations incomplètes ou incorrecte fournies par le Revendeur, le Client ou le Fournisseur.
4. MOBIAN n'est pas responsable des pertes, vols et / ou dommages au véhicule lors de l'utilisation de la mobilité.
5. Au cas où les campagnes de promotions contiennent des erreurs, MOBIAN a le droit de corriger ces erreurs. Dans ce cas, le Client a le droit d'annuler la réservation sans frais dans les 24 heures après avoir été informé de ces erreurs. MOBIAN a aussi le droit d'annuler la réservation effectuée par le Client en cas d'erreur. En cas d'erreur dans les campagnes de promotions, ni MOBIAN, ni le Client ne sont tenus remplir l'accord ou indemniser toute perte ou tout dommage résultant de l'erreur.
6. La responsabilité de MOBIAN sur toute perte ou tout dommage est expressément exclue lorsque ces pertes ou dommages sont le résultat d'un acte ou omission attribuable au Fournisseur, Client et ou Revendeur. La responsabilité de MOBIAN pour toute perte ou dommage à l'égard du Client



est aussi expressément exclue en cas de faillite ou moratoire au remboursement de la part du Fournisseur.

7. La responsabilité de MOBIAN sera limitée en tout cas aux dommages ou pertes directes et ne doit pas excéder le montant de la réservation, ou reste au moins limité au montant payé, le cas échéant, en vertu de la police d'assurance applicable en cette matière, plus la franchise applicable.
8. L'avis de non-responsabilité sur le site de MOBIAN sera applicable à toute accord entre MOBIAN et le Client.
9. Aucune des parties ne sera tenue responsable de tout manquement dans l'exécution de ses obligations en vertu du présent accord, lorsqu'un tel manquement est directement causé par des événements de force majeure.
10. Dans ces conditions, on définit force majeure comme étant un événement imprévisible et/ou indépendants du contrôle des parties, qui empêche les parties d'exécuter leurs obligations contractuelles.
11. La force majeure dans le présent accord s'entend également dans le cas où la plate-forme MOBIAN est totalement ou partiellement hors d'usage, à la suite de laquelle la plate-forme MOBIAN devient inaccessible, ou en tout cas empêche MOBIAN d'être en mesure de fournir ses services de façon optimale.

Art. 10: Droits de propriété intellectuelle

1. MOBIAN se réserve tous les droits sur toutes ses solutions technologiques telles que la plateforme MOBIAN, API et White Label. Ces droits appartiennent à MOBIAN. Il est interdit d'utiliser tout matériel de MOBIAN sans le consentement écrit de MOBIAN.

Art. 11: Confidentialité

1. Le client doit fournir ses données personnelles à MOBIAN afin d'effectuer sa réservation. MOBIAN est le Contrôleur des Données et traitera ces données – les données du Client et les personnes au nom desquelles la réservation est effectué - uniquement au nom de et suivant les instructions des Revendeurs et/ou du Client. Le Client/Revendeur charge le MOBIAN de traiter ces données personnelles aux fins suivants :
 - i. la réalisation et l'exécution de l'accord entre le Client et le Fournisseur et
 - ii. l'optimisation des services fourni par MOBIAN.MOBIAN traitera les renseignements personnels conformément aux Lois sur la protection des données privées et le Revendeur et/ou le Client sont tenus assurer que leurs instructions sur le traitement des données personnelles se conforment aux Lois sur la protection des données privées. Le Revendeur/Client est seule responsable de l'exactitude, de la qualité et de la légalité des données personnelles et des moyens par lesquels Revendeur et/ou le Client ont acquis les données personnelles.
2. MOBIAN ne va pas vendre ou mettre à disposition des tiers ces données, autre que les Fournisseurs que fournissent les solutionnes de mobilités au Client.
3. Le Client accorde à MOBIAN le droit de partager ces données personnelles avec des sociétés impliquées dans l'exécution des solutions mobiles pour le Client. Les sociétés sont choisies soigneusement par MOBIAN et sont tenues suivre ses instructions catégoriquement.
4. En effectuant une réservation à travers MOBIAN, le Client accepte la politique de confidentialité de MOBIAN, comme indiqué sur son site.



Art. 12: Dispositions finales

1. Dans le cas où une des conditions de ces modalités résulte invalide, illégale, ou non-contraignante, ça n'a aucun effet sur l'applicabilité des autres conditions. MOBI corrigera la condition invalide, illégale ou non-contraignante le plus tôt possible.
2. MOBIAN a le droit de changer ces modalités. Pendant le processus de réservation la dernière version sera disponible.
3. Tout litige qui peut surgir lors de la réalisation, exécution ou finalisation de cet accord ou tout autre accord supplémentaire entre les parties sera soumis au tribunal compétent là où est situé MOBIAN.
4. L'accord sera régi et interprété conformément aux lois des Pays-Bas.